



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENNEC, RAMACKERS
CD : M. FORNARELLI
Excusés : Mme FORBIN,
M. BEZIA

PV du 14 novembre 2023

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 - HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy-sous-Sénart

Fermeture des stades municipaux Maurice Perraguin et son annexe à compter du 20 janvier 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Grigny

Fermeture du terrain d'honneur du stade Jean Miaud du 2 octobre 2023 au 1^{er} décembre 2023 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Etampes

Fermeture du terrain du stade Claude Minier du 13 octobre 2023 au 15 novembre 2023 inclus.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Pour rappel les stades Babin à la Norville et Faillu à Egly sont fermés les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Vert le Grand

Fermeture du Complexe Henri Boissière du mardi 31 octobre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint-Michel sur Orge

Fermeture du stade Lucien Simon le dimanche 19 novembre 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Pecqueuse

Réouverture du terrain de sports, rue des Pâquerettes à compter du mercredi 15 novembre 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Réouverture des terrains en herbe des stades Léo Lagrange et Pierre Mollet à compter du 9 novembre 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de la Ferté-Alais

Fermeture du stade Carnot du vendredi 17 novembre 2023 au dimanche 19 novembre 2023 inclus.

PV de la Commission Départementale des Terrains et Equipements

La commission donne dérogation au Coudraysien FC pour jouer leurs matchs de U14, +45 ANS et Séniors D4 sur le terrain synthétique et ce jusqu'au classement initial de ce terrain.



COUPES

PROCHAIN TOUR DE COUPE

Seniors Essonne à jouer le 19 novembre 2023 (Cadrage avant 1/16 finale)

Seniors District à jouer le 19 novembre 2023 (2^{ème} tour)

Exempt : ST VRAIN FC

Tirage le mardi 28 novembre 2023 à 18h30

Au district salle Gaston Villadier

CDM, + 45 ans : cadrage avant 1/8^{ème} à jouer le 10 décembre 2023 à l'heure officielle.

U18, U16 : cadrage avant 1/16^{ème} à jouer le 10 décembre 2023 à l'heure officielle.

U14 : cadrage avant 1/16^{ème} à jouer le 16 décembre 2023 à l'heure officielle.

Rappel :

Sont exemptés du tirage de la coupe de l'Essonne Seniors les clubs qualifiés en Coupe de France et Coupe de Paris.

Sont exemptés du tirage de la Coupe du District les clubs n'ayant engagé qu'une équipe en championnat.

Sont exemptés du tirage des Coupes de l'Essonne U14 et U16, les équipes 1 des clubs qualifiés en Coupe de Paris.

Sont exemptés du tirage des Coupes de l'Essonne U18, les équipes 1 des clubs qualifiés en Coupe de Gambardella et Coupe de Paris.

CALENDRIERS

U16

Courriel de Grigny FC du 14 novembre 2023,

demandant l'engagement d'une équipe U16.

Refus de la Commission : demande tardive (voir PV du 19 septembre 2023).

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

U14

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :



Gif SFOC

U14 D2/B

14 h 00
au stade Courcelle (terrain synthétique)

Accord de la Commission.

Palaiseau-Villebon

U14 D3/C

Stade Georges Collet 2
(terrain en herbe)

Accord de la Commission.

U16

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Gif SFOC

U16 D4/A

Parc des Sports Michel Pelchat 2
(terrain synthétique)

Accord de la Commission.

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUES DU 11 NOVEMBRE 2023

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27361126 * Longjumeau FC 1 / Fleury 91 FC 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Match n° 27361127 * Ste Geneviève FC 1 / Paray FC 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 21 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27361407 * Milly Gatinais FC 1 / Villabé ETS 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 21 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Longjumeau FC 1 / Paray FC 1 * U15 F à 8 * Poule A

Verrières le Buisson 1 / Villabé ETS 1 * U18 F à 8

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.



Match n° 27361407 du 11 novembre 2023

Milly Gatinais FC 1 / Villabé ETS 1 * U15 F à 8 * Poule B

Demande de Villabé ETS de changement de date via Footclubs, le 8 novembre 2023.
Sans l'accord du club adverse, le match est resté programmé le 11 novembre 2023.
Amende réglementaire à Villabé ETS pour demande tardive.

Match n° 27361408 du 11 novembre 2023

Evry FC 1 / MNVDB FC 1 * U15 F à 8 * Poule B

Demande de MNVDB FC de changement de date via Footclubs le 8 novembre 2023.
Courriel d'EVRY FC demandant le report de la rencontre, le 9 novembre 2023.
La Commission reporte la rencontre au 25 novembre 2023 à 14 h 00.
Amende réglementaire aux deux clubs pour demande tardive.

Match n° 27368409 du 18 novembre 2023

Ste Geneviève FC 2 / Dourdan Sports 1 * U18 F à 8

Demande de Ste Geneviève FC de changement de date via Footclubs.
Sans l'accord du club adverse, la Commission ne peut donner son accord et maintient la rencontre au 18 novembre 2023.

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Demande de changement de terrain via Footclubs

SO Vertois 1 / Janville Lardy ASL 2 * District

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Linaz Montlhéry ESA 2 / Athis-Mons USO 1 * Essonne

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Etampes FC 1 / Mennecy CS 1 * Essonne

Fleury 91 FC 3 / Morangis Chilly FC 3 * District

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 27552173 du 19 novembre 2023

Bondoufle AMC 1 / Orsay Bures FC 1 * Essonne

Demande de Bondoufle AMC de changement d'heure via Footclubs.
Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 15 h 00.

Match n° 27552184 du 19 novembre 2023

Boissy sous Saint Yon 1 / Dourdan Sports 1 * Essonne

Demande de Dourdan Sports d'inversion de match via Footclubs avec refus du club adverse.
En raison d'une finale régionale de Coupe Gambardella, la rencontre est reportée au 10 décembre 2023 (date butoir : 7 janvier 2024).



Match n° 27552324 du 19 novembre 2023

Viry Chatillon ES 2 / Massy 91 FC 2 * District

Courriel de Viry Chatillon ES demandant à jouer à 16 h 00.

Au vu du motif invoqué (deux rencontres U18), accord de la Commission sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27552325 du 19 novembre 2023

St Michel FC 91 2 / Boussy-Quincy FC 2 * District

Courriel de St Michel FC 91.

En raison d'une rencontre de Coupe de France, la rencontre est reportée au 10 décembre 2023 (date butoir : 7 janvier 2024).

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 5 NOVEMBRE 2023

D2/A

Match n° 26517912 * Viry Chatillon ES 2 / Longjumeau FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club visiteur.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Viry Chatillon pour dirigeant ne maîtrisant pas l'application.

D5/A

Match n° 26098489 * Plateau Saclay ES 2 / Aigle Fertoise 2

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 21 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre.

FMI NON PARVENUES DU 12 NOVEMBRE 2023

D2/B

Match n° 26518062 * Courcouronnes FC 1 / Itteville AS 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 21 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D4/A

Match n° 26517579 * Etampes FC 2 / Milly Gatinais FC 2

1^{ère} demande



La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 21 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D4/B

Match n° 26215798 * Arpajonnais RC 1 / Mennecy CS 2 * D4/B

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

TI 72 h du 12 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

Plateau Saclay ES 1 / Longjumeau FC 2 * D4/A

Match remis du 12 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

Jeunesse Etampoise 1 / Linas Montlhéry ESA 3 * D3/A

Match n° 26096486 du 12 novembre 2023

Aigle Fertoise 1 / Igny AFC 1 * D3/A

Demande d'Aigle Fertoise du 9 novembre 2023 d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

Match retour n° 26096486 le 3 mars 2024 à Aigle Fertoise.

CHAMPIONNAT CDM

Demandes de changement de terrain via Footclubs

SO Vertois 5 / Milly Gatinais FC 5 * D1

Villabé ETS 5 / Grigny US 5 * D1

Accord de la Commission.

Matches remis du 5 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

Athis-Mons USO 6 / Pecqueuse AS 5 * D2

Ollainville AS 5 / Bergeries AS 5 * D2



CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 4 NOVEMBRE 2023

D4/A

Match n° 26762045 * Villabé ETS 2 / Gif SFOC 2

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du club visiteur.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

Match n° 26762048 * Janville Lardy ASL 1 / Jeunesse Etampoise 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 21 novembre 2023.

FMI NON PARVENUES DU 11 NOVEMBRE 2023

D3/D

Match n° 26122459 * Ris Orangis US 3 / Bondoufle AMC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Bondoufle AMC pour non-connaissance des identifiants.

D4/C

Match n° 26771307 * Villemoisson FC 1 / Verrières le Buisson 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du délégué. Remerciements.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Villemoisson FC pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

D4/D

Match n° 26772288 * Benfica Yerres 1 / Courcouronnes FC 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 21 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

TI 72 h du 11 novembre 2023 à jouer le 25 novembre 2023

Massy 91 FC 2 / Gif SFOC 1 * D2/B

Morsang sur Orge FC 1 / Epinay Atlético FC 1 * D3/C



TI 72 h du 11 novembre 2023 à jouer le 16 décembre 2023

Massy 91 FC 4 / Janville Lardy ASL 1 * D4/A

Demandes de changement de terrain via Footclubs

MNVDB FC 1 / Morsang sur Orge FC 1 * D3/C

MNVDB FC 2 / Coudraysien FC 1 * D4/B

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Saclas Méréville US 1 / Ballainvilliers AS 1 * D4/A

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Gif SFOC 1 / Brunoy FC 2 * D2/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (voir horaires particuliers).

Match n° 26121400 du 11 novembre 2023

Soisy sur Seine AS 1 / Tremplin Foot 1 * D2/A

Demande de Soisy sur Seine AS de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 15 h 00.

Match n° 27131975 du 11 novembre 2023

Plateau Saclay ES 1 / Evry Courcouronnes 1 * D4/B

Demande de Plateau Saclay de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 15 h 00.

Match n° 26771304 du 11 novembre 2023

Epinay Athlético FC 2 / Grigny FC 1 * D4/C

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du délégué. Remerciements.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de Grigny FC entraînant le forfait général.

Amende réglementaire pour 3^{ème} forfait à Grigny FC.

Match n° 26772289 du 11 novembre 2023

Plessis Pâté ES 1 / Montgeron ES 2 * D4/D

Arrêté Municipal de fermeture du terrain de Plessis Pâté reçu le 10 novembre 2023 à 13 h 30.

Courriel de Plessis Pâté en date du 10 novembre 2023 à 17 h 19.

Considérant que le club de Montgeron ES a été avisé de la fermeture du terrain par le club de Plessis Pâté selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF.

La Commission reporte la rencontre au 16 décembre 2023.

Match n° 26121491 du 18 novembre 2023

Ris Orangis US 2 / St Michel FC 1 * D2/B

Au vu du motif invoqué (Coupe de France), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.



Match n° 26122461 du 18 novembre 2023

St Michel FC 2 / Val Yerres Crosne 2 * D3/D

Au vu du motif invoqué (Coupe de France), la Commission reporte la rencontre au 25 novembre 2023.

Match n° 26762072 du 18 novembre 2023

Vert le Grand US 1 / Gif SFOC 2 * D4/A

Arrêté Municipal de fermeture du terrain de Vert le Grand.
La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26772275 du 25 novembre 2023

Epinay sur Orge SC 3 / Plessis Pâté ES 1 * D4/D

Demande d'Epinay sur Orge SC de changement d'heure via Footclubs.
Suite au refus de l'adversaire, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

COUPE ESSONNE U16

FMI NON PARVENUE DU 29 OCTOBRE 2023

Match n° 27388992 * Boussy-Quincy FC 1 / Saint Germain Saint Pierre 1

Reprise du dossier.
Lecture du rapport du club recevant.
Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.
Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

FMI NON PARVENUE DU 12 NOVEMBRE 2023

Match n° 27389011 * Arpajonnais RC 1 / Massy 91 FC 1

1^{ère} et unique demande
La Commission demande la feuille de match aux deux clubs pour sa réunion du 21 novembre 2023, sous peine de match perdu (art. 10.1 de la Coupe).
La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le score de la rencontre.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 5 NOVEMBRE 2023

D4/C

Match n° 26779102 * Benfica Yerres 1 / Evry FC 4

Reprise du dossier.
La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 21 novembre 2023.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Grigny US 2 / Ris Orangis US 2 * D2/B

Accord de la Commission.



Demandes de changement d'heure via Footclubs

Mennecy CS 1 / Brétigny FCS 3 * D1

Draveil FC 2 / Sud Essonne 1 * D4/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 26779142 du 12 novembre 2023

Saclas Méréville US 1 / Evry FC 4 * D4/C

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe d'Evry FC 4.

Amende réglementaire à Evry FC.

Match n° 26101377 du 19 novembre 2023

Massy 91 FC 2 / St Michel FC 91 1 * D2/A

Courriel de St Michel FC 91 demandant le changement de date.

Au vu du motif invoqué (match de Coupe de France), accord de la Commission.

Le match est reporté à une date ultérieure.

Match n° 26779702 du 19 novembre 2023

St Michel FC 91 2 / Aigle Fertoise-Itteville 1 * D4/D

Courriel de St Michel FC 91 demandant le changement de date.

Au vu du motif invoqué (match de Coupe de France), accord de la Commission.

Le match est reporté à une date ultérieure.

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUE DU 5 NOVEMBRE 2023

D2/A

Match n° 26100846 * Arpajonnais RC 1 / Orsay Bures FC 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

FMI NON PARVENUE DU 12 NOVEMBRE 2023

D3C

Match n° 26776400 * Dourdan Sports 2 / MNVDB FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande au club de Dourdan Sports de bien vouloir donner les droits à un dirigeant U18.



Demande de changement de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 1 / Epinay sur Orge SC 1 * D3/C

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Paray FC 1 / Arpajonnais RC 1 * D2/A

Accord de la Commission.

Match n° 26100943 du 19 novembre 2023

Lissois FC 1 / Dourdan Sports 1 * D2/B

Courriel de Dourdan Sports demandant le report de cette rencontre.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure, en raison d'un match de Coupe Gambardella.

Match n° 26775710 du 19 novembre 2023

St Michel FC 91 2 / Longjumeau FC 2 * D3/A

Courriel de St Michel FC 91 demandant le report de cette rencontre.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure, en raison d'un match de Coupe de France.

CHAMPIONNAT VETERANS

FMI NON PARVENUE DU 5 NOVEMBRE 2023

D2/B

Match n° 26117084 * Boussy-Quincy FC 1 / Milly Gatinais FC 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Villabé ETS 1 / Massy 91 FC 1 * D2/A

Aigle Fertoise 1 / Verrières le Buisson * D4/A

Accord de la Commission.

Match n° 26117087 du 19 novembre 2023

MNVB FC 1 / St Michel FC 1 * D2/B

Courriel de St Michel FC 91 demandant le report de la rencontre.

Au vu du motif invoqué (Coupe de France), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.



+45 ANS

FMI NON PARVENUE DU 5 NOVEMBRE 2023

Poule A

Match n° 26870864 * Morangis Chilly FC 4 / Vigneux FCO 4

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 21 novembre 2023.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Les Vieux du Foot 4 / Athis-Mons USO 4 * Poule B

Accord de la Commission.

Match n° 26758288 du 19 novembre 2023

Aigle Fertoise 4 / Bergeries 4 * Poule F

Demande d'Aigle Fertoise de changement de terrain via Footclubs.

Arrêté Municipal de fermeture du terrain du stade Carnot à la Ferté-Alais.

La Commission reporte la rencontre au 7 janvier 2023.

Match n° 26870876 du 26 novembre 2023

Molières-Pecqueuse 4 / Sud Essonne Etrechy 4 * Poule A

Reprise du dossier.

Courriel de Molières US demandant à rétablir la date initiale de la rencontre.

Accord de la Commission.

+55 ANS

Match n° 26759934 du 19 novembre 2023

St Michel FC 91 6 / Villemoisson FC 6 * Poule A

Courriel de St Michel FC 91.

Demande de report de match.

Au vu du motif (Coupe de France), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26759932 du 19 novembre 2023

Val Yerres Crosne 6 / Ollainville AS 5 * Poule A

Demande d'Ollainville AS de changement de date via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission ne peut donner son accord et maintient la rencontre le 19 novembre 2023.